



COMMUNE DE SAINT CHRISTOL D'ALBION

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 04 décembre 2019 à 20 h 30

Membres en exercice : 15

Présents (10) : Henri BONNEFOY (Maire), Anita SILVESTRE, Serge CAPDEGELLE (Adjoints), Philippe GARNIER, Michelle FRANCOIS, Frédéric PASTEL, Jean-Claude BARBAN, Franck FIRMANN, Agnès AUBERT. Sandrine MATT

Pouvoirs (4) : Jocelyn LEDIG a donné pouvoir à Henri BONNEFOY
Chrystel SILVESTRE a donné pouvoir à Anita SILVESTRE
Hélène MORRONE a donné pouvoir à Michelle FRANCOIS
Daniel SOLAZ a donné pouvoir à Serge CAPDEGELLE

Absents (1) : Véronique DE FILIPPO

Secrétaire de séance : Michelle FRANCOIS

* Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 04 octobre 2019

* Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui est accordée par le Conseil Municipal.

DECISION N°2019-41 portant acceptation de mandater la deuxième échéance de la taxe d'aménagement du Pôle Médical. La dépense s'élève à la somme de 4 826.00 € TTC.

DECISION N° 2019-42 portant acceptation d'un devis auprès des menuiseries ILLE – dont le siège est à VENASQUE (84) 347 Allée des Entrepreneurs - ZA la Belle Croix – pour la pose d'un seuil de porte au cabinet de l'orthophoniste du Pôle Médical. La dépense s'élève à la somme de 170.40 € TTC.

DECISION N° 2019-43 portant acceptation d'un devis auprès de la SRMV Centre des Travaux d'Apt dont le siège est à APT (84) 292 Chemin des Grandes Terres – ZI les Argiles – pour la mise en place de bordures sur une partie du Chemin de Souvenir. La dépense s'élève à la somme de 8 802.00 € TTC.

DECISION N°2019-44 approuvant l'avenant n°1 pour le marché de programme de voirie 2019 d'un montant de 2 340.00€ TTC portant le montant global du marché à 105 234.00€ TTC attribué à la Colas Midi Méditerranée – Agence SRMV dont le siège social est à Carpentras (84) 308 Chemin de Patris.

1. Etat d'assiette des coupes de bois dans la forêt communale pour 2020

Le Maire présente à l'Assemblée la proposition d'état d'assiette des coupes de bois en forêt communale faite par l'ONF et demande aux membres du conseil de se prononcer sur la destination de ces coupes ou de leurs produits. La parcelle présentée à la vente pour l'année 2020 est la n° 22.

Adopté à l'unanimité

1. Modification du temps de travail d'un Adjoint d'Animation Territorial

Le Maire rend compte à l'Assemblée qu'en fonction du planning d'un Adjoint d'Animation Territorial il convient de faire passer sa durée hebdomadaire de travail de 17 h à 18 h. La modification entrera en vigueur à compter du 01.01.2020

Adopté à l'unanimité

2. Modification du temps de travail d'un Adjoint Technique Territorial (délibération rajoutée à l'ordre du jour avec l'accord des membres présents)

Le Maire rend compte à l'Assemblée qu'en fonction du planning d'un Adjoint Technique Territorial il convient de faire passer sa durée hebdomadaire de travail de 27 h à 27 h $\frac{1}{4}$. La modification entrera en vigueur à compter du 01.01.2020.

Adopté à l'unanimité

Suppression de 2 postes d'Adjoint Technique Territorial à TNC

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée que suite à la réorganisation du service entretien des locaux, 1 poste d'Adjoint Technique Territorial à TNC a été créé par fusion de 2 postes. Il convient par conséquent de supprimer les 2 postes devenus vacants.

Adopté à l'unanimité

3. Désignation du DPO dans le cadre du RGPD

Le Maire propose de désigner Mme Alexandra AUBERT en qualité de DPO (Délégué à la Protection des données) dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Adopté à l'unanimité

4. Modification du règlement et des tarifs du columbarium

Afin de mieux répondre aux besoins des familles, Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée qu'il conviendrait de pouvoir proposer des concessions dans le columbarium d'une durée de 10 ans. Il propose de fixer le tarif de ces concessions d'une durée de 10 ans à la somme de 200.00 €. Le tarif pour les concessions au columbarium d'une durée de 30 ans demeure fixé à la somme de 400.00 €.

Adopté à l'unanimité

5. Demande de subvention exceptionnelle de l'Association de Parents d'Elèves

L'association de Parents d'Elèves sollicite une subvention exceptionnelle destinée à financer un voyage pédagogique à Nîmes en avril 2020.

Le Maire propose de verser une subvention de 800.00 €. Dans l'éventualité où le voyage ne pourrait pas se dérouler, la subvention ainsi versée serait comptabilisée à titre d'avance sur la subvention de l'exercice 2020.

Adopté à l'unanimité

6. Modification de la période d'ouverture du camping municipal « Le Seuil »

Compte tenu de la faible fréquentation du camping municipal à compter du 1^{er} octobre, le Maire propose que la période d'ouverture du terrain soit fixée du 1^{er} juin au 30 septembre de chaque année.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

1. Subvention octroyée à la commune

Le Maire rend compte à l'Assemblée qu'une subvention d'un montant de 5 304.95 € a été accordée au titre du FEADER pour financer les travaux de création d'une piste forestière avec aire de retournement dans le secteur des Fayettees. Le montant des travaux s'élève à la somme de 9 828.00 €.

2. Effondrement sur la RD 34

Le Maire rend compte d'un effondrement sur la Route Départementale 34 en direction de Revest du Bion. Une déviation a été mise en place par les services du Département de Vaucluse.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h

Henri BONNEFOY
Maire de St-Christol



Michelle FRANCOIS
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Michelle FRANCOIS.